

2020
2022

Politique
FAMILIALE
et des **AÎNÉS**



*Politique
de la famille et
des aînés*



Mot du maire	3
Mot des responsables des questions de la famille et des aînés de la municipalité	4
Comité de travail de la Politique de la famille et des aînés	5
Pourquoi une politique de la famille et des aînés?	6
Portrait de la municipalité de L'Ange-Gardien	7
Une démarche approfondie : La Politique de la famille et des aînés	10
Consultations auprès des familles et des aînés	12
Consultations auprès des adolescents	13
Principes directeurs et valeurs de la Politique famille et des aînés	15
Définitions de la famille et des aînés	17
Orientations de la Politique de la famille et des aînés	18
Les axes d'intervention et le plan d'action de la politique de la famille et des aînés	19
Conclusion	44
Lexique	44



Je suis fier de la démarche entreprise par notre municipalité depuis 2018 pour élaborer notre première politique familles et aînés. La forte croissance de la population et le développement de l'Ange-Gardien depuis les 20 dernières années nous amènent à repenser et à redéfinir les besoins de nos familles et aînés.

Le sondage effectué au début de l'année 2019 auprès de notre population nous a démontré que nous devons nous adapter à des nouvelles réalités.

Merci aux bénévoles, membres du comité famille et MADA, qui se sont chargés de faire ressortir les forces et les faiblesses dans notre communauté et qui suite à leurs réflexions, nous ont proposé des objectifs et un plan d'actions concret afin d'améliorer la qualité de vie de nos familles et de nos aînés.

Je suis convaincu qu'ensemble nous réussirons à atteindre les objectifs visés par notre politique familiale et aînées.



Pierre Lefrançois
Maire

Mot des responsables des questions de la famille et des aînés de L'Ange-Gardien

La famille est au centre de ma vie. Étant la maman de deux adolescents et enseignante à l'école primaire du Petit-Prince depuis déjà vingt-cinq ans, les enfants, les parents, les familles font partie de mon quotidien.

J'ai aussi le bonheur de faire partie d'une belle et grande famille élargie, ma municipalité, L'Ange-Gardien. Je ne suis pas native de ce beau coin de pays, mais il y a maintenant onze ans que j'ai choisi ce magnifique milieu pour m'y enraciner et fonder ma famille. Étant native de l'île D'Orléans, L'Ange-Gardien m'offrait la chance de pouvoir contempler le magnifique St-Laurent tous les matins, elle m'offrait aussi la chance de m'installer dans un milieu ayant une qualité de vie exceptionnelle. J'ai appris à connaître ma municipalité, les gens, les familles, les enfants d'abord par ma profession et puis en étant citoyenne. Je suis une femme d'actions, d'idées, de projets, c'est pour cela que j'ai décidé d'offrir du temps à mon milieu de vie.

La Politique de la famille et des aînés est un projet dans lequel j'ai tout de suite eu envie de m'engager. Plusieurs actions futures devront être mises de l'avant. À ce propos, les questions suivantes m'interpellent particulièrement :

- Aider les enfants et les ados en difficulté.
- Étudier la possibilité d'aménager un corridor pour piétons et cyclistes vers le nord de L'Ange-Gardien.
- Faciliter transport parents-enfants et aînés pour les citoyens habitant principalement le nord.
- Améliorer les infrastructures sportives de la municipalité.

Le document qui suit est le résultat d'un travail soutenu sur plusieurs mois. Il est le reflet de ce que les citoyens de L'Ange-Gardien souhaitent obtenir pour leur communauté. Je souhaite de tout cœur que notre belle municipalité puisse s'épanouir à son plein potentiel. Nous, les Langelois, Langelaises, offrons nous ensemble un milieu unique tout à notre image!

Chantale Gagnon
Conseillère municipale et responsable des questions relatives aux familles

Être responsable du dossier des aînés dans ma municipalité a une signification très importante pour moi. Étant natif de L'Ange-Gardien et ayant été impliqué dans plusieurs organismes, j'ai toujours eu à cœur le bien-être des aînés et de tous nos citoyens. Je tiens à promouvoir ces valeurs, si chères à mes yeux, qui m'ont été transmises dès mon jeune âge. C'est dans cet esprit que j'ai travaillé à établir les actions de notre politique des aînés.

Voici les éléments de notre politique qui m'interpellent particulièrement :

- Mieux connaître les besoins des aînés de notre municipalité.
- Rendre les services municipaux plus accessibles et adaptés aux besoins des aînés.
- Faire connaître les ressources d'aide disponibles sur notre territoire.
- Favoriser l'entraide et la socialisation entre les familles et les aînés.

Michel Laberge
Conseiller municipal et responsable des questions des aînés.



Présentation du comité de travail de la Politique de la famille et des aînés

Le comité était composé d'au moins un membre du conseil, de parents, d'aînés actifs, du responsable des loisirs et de différents citoyens engagés du milieu. Ils ont été chargés de dresser un diagnostic des besoins des familles et des aînés, puis de proposer un plan d'action municipal.

Comité de pilotage de la Politique de la famille et des aînés

Céline Côté
Rachel Morin
Marie-Claude Tremblay



Marie-Chantal
Lachance



William
St-Cyr



Serge
Drouin



Isabelle
Côté



Denise
Laberge



Chantale
Gagnon



Michel
Laberge

Les travaux ont été soutenus par :

Sylvain Hénault, **formateur du Carrefour action municipale et famille (CAMF)**
Valérie Chabot, **chargée de projet à la Politique familiale et des aînés, Unité de Loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN)**
Benjamin Branget, **consultant indépendant pour ULSCN**
Jean-François Guillot, **directeur général adjoint de la MRC**
Béatrice Pauly, **responsable du greffe et des communications de la MRC**

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux.



En partenariat avec :



Pourquoi une politique de la famille et des aînés?

La municipalité de L'Ange-Gardien souhaite favoriser le mieux-être et la qualité de vie des familles et des aînés de son milieu. Pour cela, elle s'implique dans l'élaboration d'une première Politique de la famille et des aînés (PFA) reconnue par le ministère de la Famille visant également l'implantation de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Elle le fait conjointement avec la MRC et 5 autres municipalités de La Côte-de-Beaupré. La société québécoise vieillit de manière accélérée. D'ici 2056, on y verra le nombre d'aînés passer de 1,1 million à 2,6 millions. D'ailleurs, voici quelques statistiques pour la période entre 2006 et 2056 :

- La proportion de 65 ans et plus doublera, passant de 14 % à 30 %
- La proportion de 80 ans et plus triplera, passant de 3,6 % à 10,9 %
- La proportion de 95 ans et plus sera multipliée par 10, passant de 0,1 % à 1,2 %

Ce vieillissement de la population aura des répercussions directes sur divers aspects de la gouvernance locale. En réorientant leurs actions et leurs communications pour permettre aux aînés de vieillir tout en restant actifs, les municipalités et les MRC contribueront à la vitalité de leurs milieux de vie. Une démarche MADA constitue une façon concrète d'atteindre ces objectifs et il était naturel pour la Ville d'inclure les aînés dans ce processus.

L'Ange-Gardien mobilise donc les différentes parties prenantes occupant le territoire en mobilisant ses citoyens, ses élus et ses services municipaux, mais également le milieu des affaires ainsi que le milieu communautaire, qui animent et dynamisent le territoire. L'Ange-Gardien a le potentiel de contribuer grandement au bien-être des familles et des aînés qui y résident. Il était donc primordial de s'intéresser à leurs besoins, et d'évaluer les services et ressources disponibles dans le milieu, afin de mieux répondre à leur demande.

En adhérant à une politique de la famille et des aînés, L'Ange-Gardien s'engage à collaborer avec ses partenaires et citoyens pour offrir un milieu de vie accueillant et stimulant, qui favorise le bien-être et l'épanouissement des familles et des aînés.



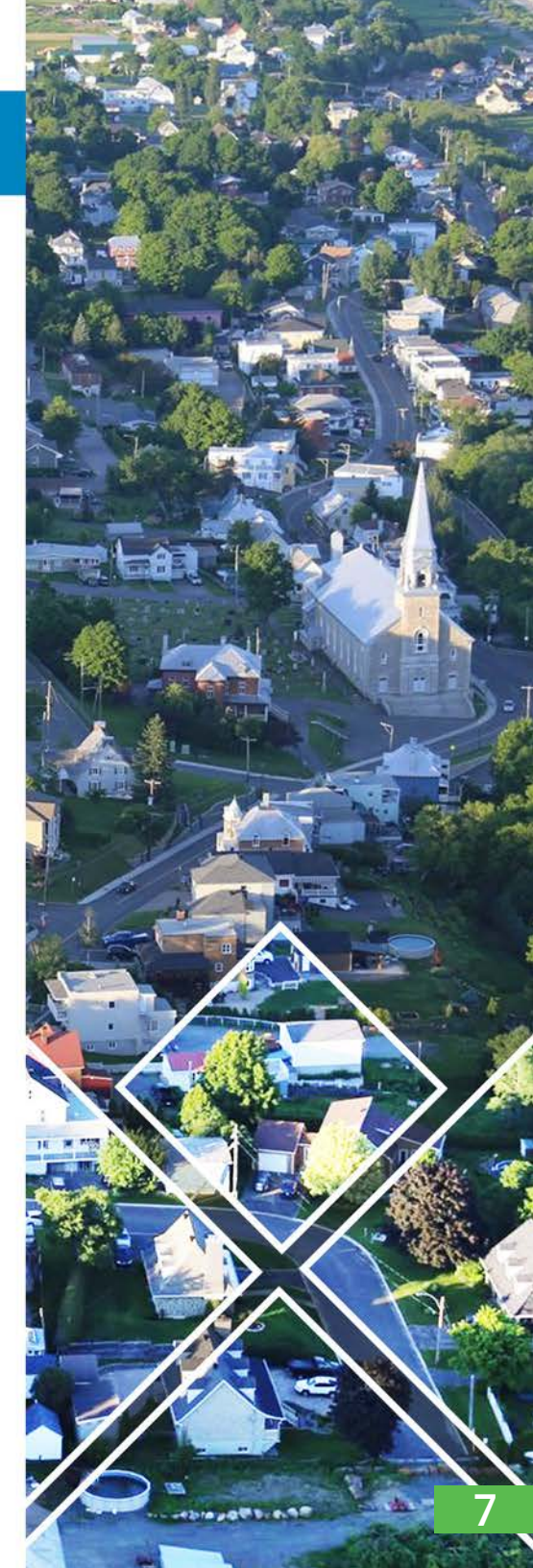
Portrait

L'Ange-Gardien s'est continuellement développée, passant d'un milieu exclusivement agricole à un milieu semi-urbain. L'arrivée d'entreprises a amené une nouvelle dimension, provoquant un accroissement de la population, et ce, dès le début du 20^e siècle.

Située à 20 min du centre-ville de Québec, notre municipalité a su attirer une population jeune et dynamique. Il est primordial de reconnaître trois valeurs spécifiques à L'Ange-Gardien : son héritage patrimonial, son caractère agricole et ses origines normandes.

La municipalité de L'Ange-Gardien a créé un logo en 2011 reprenant l'ensemble de ces valeurs.

Le style typographique du logotype vise à illustrer la foi des habitants de L'Ange-Gardien. Les courbes et les grandes boucles de la police puisent leurs inspirations de la monarchie des anciens pays d'Europe, ceux mêmes qui ont colonisé la Côte, ainsi que de l'héritage clérical. Les courbes tricolores rappellent pour leur part les caractéristiques géographiques du lieu, ses plaines majestueuses et son terrain tantôt très abrupts. Le bleu rappelle le ciel, et la colonie française, le vert rappelle l'espérance et l'agriculture, tandis que le doré symbolise la terre et la Normandie.



Population

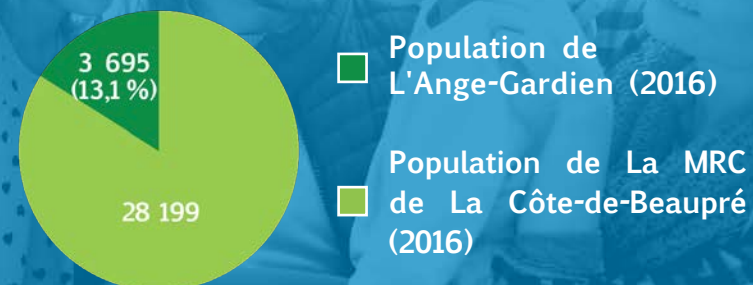
En 2016, la municipalité de L'Ange-Gardien est la quatrième municipalité la plus peuplée de la MRC avec 3 695 habitants.

La densité est de 68,9 habitants par km².

L'âge médian de la population est de 42,1 ans.

D'ici 2031, on prévoit une augmentation de 37,08 % de la population (5 065 habitants).

Les indices de défavorisation matérielle et sociale sont de niveau faible à intermédiaire. Une aire située au sud du territoire possède un niveau de défavorisation social élevé.



Familles

Les 30-39 ans représentent 13,7 % de la population et les 40-49 ans 14,9 %.

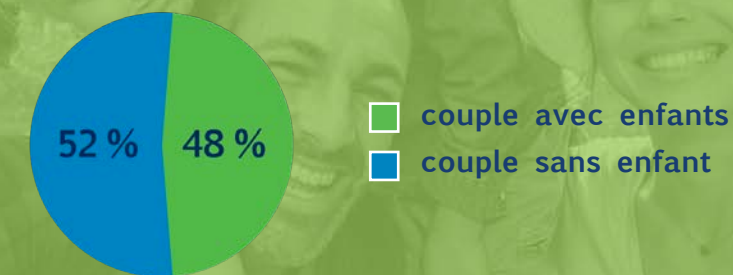
Près du tiers (66 %) de la population âgée de 15 ans et plus est marié (31 %) ou vit en union libre (35 %). Chez les autres, 725 sont célibataires (jamais mariés), 25 sont séparés, 130 divorcés, et 150 sont veufs.

Chez les familles de recensement, on observe principalement des ménages privés de deux personnes (54 %).

La taille moyenne des familles de recensement est de 2,8 personnes.

Les couples sans enfant représentent 52 % de ces familles de recensement. Chez les couples ayant des enfants, la majorité en possède un (18 %) ou deux (22 %). Rares sont ceux ayant trois enfants (8 %).

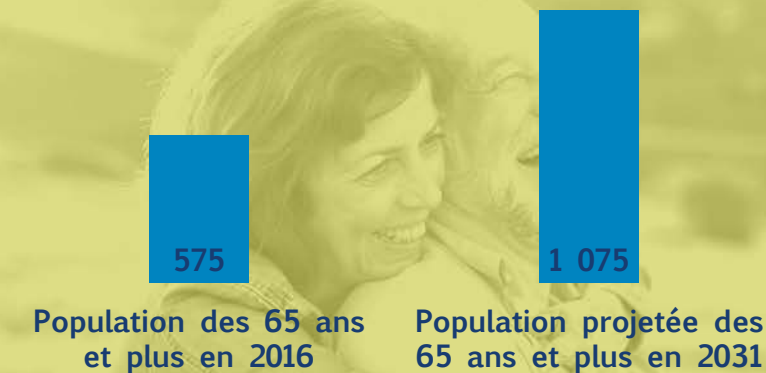
Famille de recensement comptant un couple dans les ménages privés (2016)



Aînés

D'ici 2031, la tranche d'âge des 65 ans et plus subira l'augmentation la plus marquée (86,96 %). La population des 65 ans et plus passerait donc de 575 à 1 075 personnes.

En 2016, les 50-59 ans représentent 16,4 % de la population. Les 70-79 ans ne représentent que 7,2 % de la population.



Revenu et emploi

La population active (15-64 ans) représente 66,8 % de la population totale de L'Ange-Gardien, ce qui en fait la municipalité avec le plus haut taux de population active dans sa population totale.

Cette catégorie est toutefois en diminution constante depuis 2006.

En 2015, le revenu total médian des ménages est de 79 002 \$, ce qui place L'Ange-Gardien au deuxième rang des municipalités de la MRC dans cette catégorie.

Le taux d'activité à L'Ange-Gardien est de 72,9 % (comparativement à 66,5 % dans la MRC).

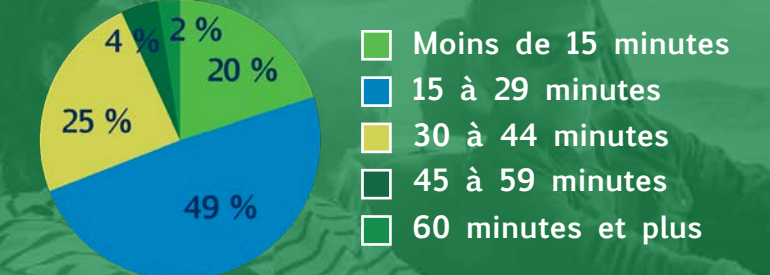
Le taux de chômage est inférieur à celui de la MRC (4,1 % vs 4,7 %).

Transport et déplacement

Près de la moitié (49 %) des personnes actives occupées effectuent un trajet domicile-lieu de travail d'une durée entre 15 et 29 minutes, alors que le quart (25 %) doit effectuer un trajet allant entre 30 et 44 minutes.

La majorité de la population active travaille à l'extérieur de la division de recensement (DR) (79,83 %) ce qui explique que 89,29 % des gens disent conduire un véhicule motorisé pour se rendre au travail.

Durée du trajet domicile-lieu de travail (2016)



Une démarche approfondie : La Politique de la famille et des aînés

Bien que confirmé en mai 2017, ce n'est qu'en mars 2018 que le projet d'élaborer une politique de la famille et des aînés s'est réellement déployé au sein de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de ses municipalités participantes. Cette démarche vise l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés tant au niveau local que régional.

Rappel des principales étapes :

- **Octobre 2017** : Octroi d'un contrat à L'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) pour l'élaboration du portrait statistique de la MRC (Rés. #2017-10-220).
- **Décembre 2017** : Octroi d'un contrat à l'ULSCN pour l'élaboration de la Politique de la famille et des aînés de la MRC (Rés. #2017-12-308)
- **Avril 2018** :
 - Engagement de la MRC pour l'élaboration d'une Politique de la famille et des aînés d'ici juin 2019 (Rés.#2018-04-60).
 - Nomination de Mme Parise Cormier au titre de Responsable des questions relatives aux familles et aux aînés (RQFA) pour la MRC (Rés. # 2018-04-61 et 62).
 - Création d'un comité de pilotage régional de la Politique de la famille et des aînés (Rés. #2018-04-63).
 - Le printemps 2018 fut l'occasion pour L'Ange-Gardien de nommer son RQFA et de désigner un comité de pilotage local. Ce rôle fut confié à deux conseillers municipaux : Michel Laberge responsable des questions relatives aux aînés et Chantale Gagnon, responsable des questions familiales. Le comité a eu l'occasion de se réunir afin de prendre connaissance du processus et de ses enjeux, mais également de l'amorcer en identifiant notamment les bons coups et certains points à améliorer localement.
- **Octobre 2018** : Demande de prolongation déposée par la MRC auprès du ministère de la Santé et des services sociaux pour l'élaboration de la Politique de la famille et des aînés fixée au 31 janvier 2020 (Rés. #2018-10-184).
- **Automne 2018** : Afin d'assurer une fluidité dans cette démarche concertée, les responsables des loisirs des différentes municipalités se sont rencontrés périodiquement, à partir de l'automne 2018, pour planifier le travail à accomplir et échanger sur les différentes pratiques locales. Ces échanges ont contribué à dynamiser le processus, ainsi qu'à bonifier le travail de chaque municipalité à la lumière des expériences des autres.

- **Du 7 novembre au 7 décembre 2018** : Les municipalités et la MRC ont conjointement invité les familles et aînés de leur milieu à compléter le sondage. La période de diffusion s'est prolongée jusqu'au 14 décembre. Chacune des entités a assumé la responsabilité de promouvoir la participation au sondage selon ses propres moyens de communication. Une version papier de ces questionnaires était également disponible au bureau de la MRC.

Voici les moyens spécifiques déployés par la municipalité de L'Ange-Gardien pour promouvoir le questionnaire :

- Publication Facebook comprenant le lien et annonce sur le site Internet de la municipalité le 7 novembre 2018. Un rappel a été fait sur Facebook le 6 décembre 2018.
- Copies papier des questionnaires furent distribuées par la FADOQ et au bureau municipal.
- Avis papier furent partagés à l'école Petit-Prince ainsi qu'au CPE l'Enchanté.
- Article rédigé dans le journal local *La Griffes* du mois de décembre 2018, distribué à 1800 copies.
- Courriels envoyés aux représentants du comité PFM, du comité de l'œuvre des loisirs de L'Ange-Gardien, du cercle des fermières et de la FADOQ.
- Affichage au centre des loisirs Gérard-Miotto.
- **Jusqu'à la mi-avril 2019** : Analyse des données recueillies et la rédaction des rapports de consultation. Les différents comités ont ensuite entamé l'étape de réalisation du plan d'action.
- **Été 2019 jusqu'au début de l'automne 2019** : Une version préliminaire des plans d'action des municipalités a été présentée aux conseils municipaux respectifs. La Ville a présenté son véritable plan d'action au conseil municipal au début du mois de décembre.



Consultations auprès des familles et des aînés

Pour des raisons pratiques, un sondage électronique autoadministré a été utilisé pour recueillir des informations propres à chacun des milieux :

- Chaque comité de pilotage a bâti deux questionnaires, l'un à l'attention des familles et l'autre, des aînés.
- Les questionnaires, bien que spécifiques à la clientèle qu'ils visent, trouvent de nombreuses similitudes. En effet, ils possèdent plus de 80 % de questions similaires afin de permettre la comparaison des deux groupes.
- Les questionnaires se composent majoritairement de questions fermées à choix multiples, ainsi que de quelques questions à court développement. Ces dernières, ajoutées à la fin de chacun des thèmes, permettaient aux répondants de préciser leurs réponses, voire de préciser leur pensée.

Les questions du volet régional ont été ajoutées à la fin de chaque questionnaire municipal.

Ces questionnaires abordaient les thèmes suivants :

Volet municipal	Volet régional
Aménagement du territoire	Communication
Transport	Transport
Environnement	Sécurité
Services municipaux et appréciation du milieu de vie	Habitation
Saines habitudes de vie	Vie communautaire, loisir et culture
Sécurité	Aménagements des espaces publics
Loisir, culture et vie communautaire	
Habitation	

Consultations auprès des adolescents

Les adolescents sont les adultes de demain; la MRC a également souhaité les consulter.

Le comité de pilotage régional a décidé, au mois de décembre 2018, d'administrer aux adolescents un court questionnaire à réponses fermées afin de générer des données quantitatives, mais surtout, de procéder ultérieurement à des groupes de discussion qui s'avèreraient sans doute plus efficaces pour questionner les jeunes et connaître leurs préoccupations.

Le questionnaire retenu pour sonder les adolescents a été le même pour tous les jeunes de la Côte-de-Beaupré. Il se compose de 16 questions fermées à choix multiples. La section « profil des répondants » a volontairement été allégée, le but étant de différencier les provenances des jeunes sans pour autant obtenir d'autres données qui n'influençaient en rien les actions à prendre ultérieurement.

Rappel des principales étapes :

- **Du 5 au 25 février 2019** : Les municipalités et la MRC ont conjointement invité les adolescents de leur milieu à compléter le sondage. Chacune des entités a assumé la responsabilité de promouvoir la participation au sondage selon ses propres moyens de communication.
- **Les 21 et 22 février 2019** : Les groupes de discussion ont eu lieu à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne avec la précieuse collaboration de Vicky Grondin, technicienne en loisir aux activités culturelles. Les élèves ont été regroupés selon leur cycle, avec comme idée, de profiter d'une représentation de l'ensemble des municipalités.

Les groupes de discussion ont eu lieu sur l'heure du midi et les propos ont été enregistrés (avec prise de notes complémentaire) et recueillis de façon anonyme.

Les thèmes abordés dans les groupes de discussion étaient les mêmes que ceux du sondage, en ajoutant cependant le thème de l'environnement.

Le recours aux groupes de discussion a permis d'éviter d'utiliser des questions ouvertes dans le sondage et a favorisé des échanges plus interactifs entre les jeunes pour sonder leurs besoins.

Pour mener à bien le projet visant les adolescents, le comité a pu compter sur la collaboration d'autres ressources dans la création et la révision du questionnaire, notamment Émilie Sirois du CIUSSS, Gabrielle Morin du Carrefour jeunesse-emploi et François Carrier de la MDJ L'Énigme de Beaufort.



Faits saillants relatifs aux adolescents

Communication	Les moyens de communication informatisés ont la cote auprès des jeunes, surtout les pages Facebook (65 %).	Les adolescents aimeraient qu'une plateforme regroupant tout ce qui se passe sur la Côte-de-Beaupré en matière de loisirs et d'activités voie le jour. Ils s'abonneraient sûrement à une telle page.	
Transport	50 % des adolescents sondés éprouvent un problème de transport lorsqu'ils veulent aller voir des amis.	65 % dépendent bien souvent d'un adulte pour la majorité de leurs déplacements.	
Saines habitudes de vie	Ils se déclarent physiquement actifs; une majorité pratiquant des activités physiques plus intenses plus de 4 heures par semaine.	Seulement 35 % jugent que l'offre qui leur est proposée est suffisante pour leur permettre de bouger.	59 % indiquent ne pas fréquenter les parcs et espaces verts pour bouger.
Activités et loisir	Ils aimeraient que soit développée une offre d'activités mieux adaptée à leur réalité. Ils jugent que les événements organisés dans leur municipalité visent les enfants plus jeunes (choix d'activités offertes) et aimeraient qu'on pense à eux aussi dans une optique de favoriser leur participation.		

Les Politiques de la famille et des aînés du Québec reposent sur un ensemble de principes et de valeurs éclairants qui guident la pratique quotidienne des intervenants municipaux et des partenaires dans leurs décisions et dans les gestes à poser au niveau de l'action concernant les familles et les aînés. L'Ange-Gardien les a considérés lors de la réalisation de son plan d'action et y adhère.

Le réflexe « Familles et aînés », pour s'ouvrir aux réalités de ces groupes. Cela se traduit par l'adhésion de tous les acteurs municipaux, les engageant à travailler en étroite collaboration, et par la réflexion sur l'incidence de l'ensemble des actions auprès des aînés et des familles.

L'accessibilité, un droit légitime qui se décline selon trois dimensions : l'accessibilité financière, l'accessibilité temporelle et l'accessibilité physique. Il s'agit d'assurer l'inclusion de tous les membres des familles et de tous les types de familles.

La participation citoyenne et l'engagement civique de la famille, incluant les aînés. Ces derniers sont responsables de leur qualité de vie. « Par et pour la famille » devient une source de motivation pour la mobilisation et l'implication des acteurs du milieu dans la mise en œuvre d'actions et dans la maximisation du potentiel des familles et des aînés dans le développement de la communauté.

La concertation et le partenariat par la mise en commun des ressources et de l'expertise du milieu afin de soutenir les familles et leurs membres.

Le potentiel, l'autonomie et les acquis du milieu se manifestent par le respect des compétences de tous les acteurs et la reconnaissance de leurs particularités dans la valorisation de la qualité du milieu de vie des familles et des aînés.

La communication et l'information permettant de demeurer branché sur les besoins du milieu, en constante évolution. L'accessibilité, la visibilité et la circulation de l'information sont des concepts clés.

L'écoute du milieu pour optimiser l'utilisation des ressources.

La cohérence et l'arrimage entre les politiques, les plans d'action et les autres documents de planification stratégique afin d'agir efficacement en complémentarité.

Les saines habitudes de vie visant l'intégration de mesures afin de promouvoir et développer de meilleures habitudes de vie auprès des familles et des aînés.



Valeurs de la Politique de la famille et des aînés

La **solidarité**

L'**équité**

Le **civisme**

L'**accueil**

Le **respect**

La **démocratie**

La solidarité se manifeste par l'interdépendance, impliquant une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide entre les membres d'un groupe.

L'équité réfère à un juste partage des ressources, des services et des biens publics, de manière à ce que chacun des acteurs y trouve sa juste part.

Le civisme est caractérisé par un comportement socialement responsable. Il se manifeste par l'observation des convenances et des bonnes manières en usage dans un groupe social.

Une communauté accueillante est ouverte aux autres et elle encourage les échanges et l'inclusion.

Le respect fait référence à la politesse, à l'amabilité et à la sociabilité. Cette valeur aborde également le respect du bien commun, des lois et des règlements en vigueur et s'appuie sur l'acceptation de la différence et de la liberté collective.

La démocratie fait référence à la libre expression et au respect des opinions exprimées.

Définition de la famille

La famille se définit comme un ensemble de personnes unies par des liens multiples et une histoire commune. Elle est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation, de transmission des valeurs et des cultures. Comportant une dimension intergénérationnelle, la famille se présente sous différents modèles à l'intérieur desquels ses membres se soutiennent mutuellement à diverses étapes de leur vie, favorisant ainsi leur développement global.



Définition des aînés

Les aînés sont ceux qui ont acquis leur rang et leur rôle social parce qu'ils sont les membres les plus âgés de la société. Souvent associés à la sagesse, parce qu'ils ont l'expérience et les connaissances, ils enrichissent leur milieu par leurs actions et implications. Représentant l'âme de la famille, ils sont témoins du passé et gardiens des valeurs; ils contribuent au tissu social de leur communauté.



Orientations de la Politique de la famille et des aînés

Les orientations de la Politique familiale et des aînés serviront de cadre de références pour les élus, pour les services de la municipalité, les institutions et les organismes lors de la prise de décisions. La municipalité entend ainsi renforcer les acquis et développer la région avec une plus grande considération des besoins des familles et des aînés et de leur apport à la communauté.

Les orientations consistent à :

- Répondre aux besoins des familles et des aînés en arrimant les services disponibles sur le territoire,
- Fournir à son administration et aux partenaires des orientations afin «de penser et d’agir» en fonction des familles et des aînés dans le but de créer un milieu de vie favorable à leur épanouissement tout en tenant compte de leurs réalités, leurs besoins et leurs particularités,
- Reconnaître les acquis du milieu en soutenant ce qui se fait déjà en faveur des aînés et des familles et valoriser ces actions,
- Favoriser le partage d’information, la concertation, le partenariat et la complémentarité des interventions sur le territoire dans tous les dossiers touchant les familles et les aînés.



Axes d'intervention de la politique de la famille et des aînés et son plan d'action

Issus des champs d’action préconisés par le ministère de la Famille dans le cadre de l’élaboration d’une PFM et par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre de la démarche MADA. Ces 10 axes d’intervention ont un impact indéniable sur la qualité de vie des familles et des aînés.

Les pages qui suivent contiennent le plan d’action détaillé de la municipalité de L’Ange-Gardien présenté sous forme de tableaux. Des enjeux furent préalablement identifiés et les actions sont classées par champs d’intervention, auxquels sont rattachés des objectifs à atteindre, incluant les responsabilités des partenaires et des collaborateurs, ainsi qu’un échéancier sur 3 ans pour les réaliser.

Certains faits saillants issus du sondage local figurent parmi les axes d’intervention et viennent appuyer les actions choisies.

En bref : 10 champs d’intervention
35 objectifs
64 actions

Ce plan a été adopté par résolution et la municipalité s’est engagée à le réaliser, selon l’échéancier 2020-2022.



Par ses différentes infrastructures et l'étendue des services qu'elle offre, une municipalité contribue grandement au bien-être des familles et des aînés qui résident sur son territoire. Parmi les différents services, notons le besoin d'information qui est essentiel pour les familles et les aînés, et cette information se doit d'être pertinente, lisible, bien diffusée et accessible selon les publics.

Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
		F	A	I		2020	2021	2022
Soutenir la politique familiale et la politique relative aux aînés	Choisir une image pour les politiques avec un budget d'environ 200 \$			✓	Comité de PFM et MADA	Réalisé		
	Mettre sur pied un comité de suivi pour les politiques familles et aînés	✓	✓		RQA et RQFA	Réalisé		
Informar la population de manière précise et régulière des projets, des événements et des activités organisés par la municipalité	Ajouter une rubrique dédiée aux familles et aux aînés dans le journal <i>La Griffé</i>	✓	✓		CIUSSS et municipalité		✓	
	Prévoir un calendrier de parution des sujets concernant les familles et les aînés	✓	✓		CIUSSS, Conseillers municipaux et responsable éventuel, future ressource aux communications		✓	
	Bonifier le site Internet de la Ville pour mieux rejoindre les familles et les aînés	✓	✓		Future ressource aux communications		✓	
	Étudier la possibilité d'installer un panneau d'affichage à l'entrée de la municipalité	✓	✓		Municipalité	✓		
	Budgéter une ressource aux communications afin de relayer l'information interne de la municipalité tout comme celle des organismes sur son territoire aux familles et aux aînés	✓	✓		Municipalité			✓
	Diffuser l'information adéquatement sur les divers médias disponibles (réseaux sociaux, journaux, site internet et journal municipal, etc.)	✓	✓		Future ressource aux communications			✓



Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
		F	A	I		2020	2021	2022
Favoriser les relations et la collaboration entre les commerces et la municipalité	Créer un partenariat entre un représentant de la municipalité et les commerçants afin de voir comment ces derniers pourraient davantage contribuer à la vie active de la communauté	✓	✓		Municipalité et les commerçants			✓
Augmenter l'efficacité des messages de type alerte	Promouvoir le service d'abonnement de type alertes en utilisant les médias disponibles (<i>La Griffe</i> , site internet, Facebook)	✓	✓		Municipalité et la future ressource en communication	En continu		
	Diffuser par texto des alertes auxquelles les citoyens peuvent s'abonner	✓	✓		Municipalité et la future ressource en communication		✓	✓
Aider et soutenir les nouveaux parents dans leurs fonctions	Inclure dans le calendrier de parution du journal <i>La Griffe</i> des sujets touchant les jeunes parents et faire connaître les services existants pour eux (affichage, site internet, réseaux sociaux, etc.)	✓			CIUSSS	✓	✓	
Favoriser la visibilité des organismes communautaires	Ajouter les organismes et leur offre d'activités dans la programmation des loisirs	✓	✓		Municipalité et les organismes du milieu		✓	
	Bonifier les réseaux des organismes du territoire (CPE, école, FADOQ, Fermières, etc.) afin de faire circuler l'information de la municipalité	✓	✓	✓	Municipalité et les organismes du milieu		✓	
Mieux connaître les besoins des familles et des aînés sur le territoire	Organiser un forum de discussion par les plateformes existantes, supervisé par un modérateur	✓	✓		Municipalité			✓

93 % des familles accordent la première place au service des communications, comprenant notamment le site Internet, les services en ligne, *La Griffe* version papier et électronique, et la page Facebook. 72 % des aînés lui accordent la quatrième place.

87 % des familles considèrent que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (page Facebook, site Internet, courriels) représentent des moyens efficaces pour les rejoindre.

En ce qui a trait aux ressources papier, le journal *La Griffe* se positionne au 2e rang, devant les feuillets postaux (5e rang) et le journal *L'Autre Voix* (6e rang).

Aînés

100 % des sondés lisent le journal local *La Griffe*.

Les feuillets par la poste sont plus populaires (65 %), devançant de peu le site Internet et la page Facebook de la municipalité.



Photo : Roger Roy

Encourager les jeunes et les féliciter pour leurs efforts sont des exemples probants de persévérance, mais la réussite éducative des jeunes est une affaire de tous : le jeune lui-même, ses parents, le milieu scolaire, incluant les milieux des affaires et municipaux.

La Municipalité souhaite accroître les liens entre ses organismes jeunesse, écoles et commission scolaire afin de collaborer plus efficacement avec ces intervenants le cas échéant.

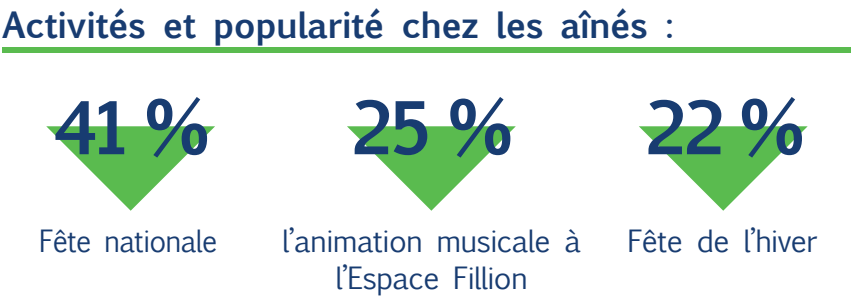
Objectifs	Actions		Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
			F	A	I		2020	2021	2022
Accroître les liens entre les loisirs municipaux et le conseil d'établissement afin de mieux arrimer les activités	Impliquer un bénévole du milieu au conseil d'établissement		✓			Représentant de la communauté	Réalisé		



Les activités de sport, de loisir et de culture offrent aux citoyens des occasions d’apprendre, d’être actifs, de rencontrer des gens et d’échanger. Elles sont donc au cœur du bien-être individuel et de la vie sociale d’une communauté.

Elles assurent sa vitalité. Le questionnaire administré aux familles et aux aînés visait notamment à mieux comprendre l’adéquation des services offerts avec leurs besoins et dévoilait aussi certaines données d’achalandage parmi les activités organisées sur le territoire.

Objectifs	Actions	Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
		F	A	I		2020	2021	2022
Favoriser la vie sociale des personnes agés dans leur milieu de vie communautaire	Créer un partenariat entre un représentant de la municipalité et les commerçants afin de voir comment ces derniers pourraient davantage contribuer à la vie active de la communauté		✓		Loisirs		✓	✓
Faire connaître nos installations de loisirs et de culture existantes	Promouvoir le service d’abonnement de type alertes en utilisant les médias disponibles (<i>La Griffé</i> , site internet, Facebook)	✓	✓	✓	Directeur des loisirs et CIUSSS	✓	✓	
Favoriser le développement et la participation	Améliorer les infrastructures sportives de la municipalité	✓	✓		Municipalité	En continu		
	Étudier la possibilité d’abaisser les seuils minimaux de participation pour certaines activités afin de diversifier la programmation à chaque session d’activités	✓	✓		Municipalité	En continu		
Favoriser le développement intellectuel	Augmenter l’offre d’activités culturelles de la municipalité	✓	✓		Loisirs		✓	
	Étudier la possibilité de développer un service de bibliothèque pour les résidents de L’Ange-Gardien	✓	✓		Municipalité			✓



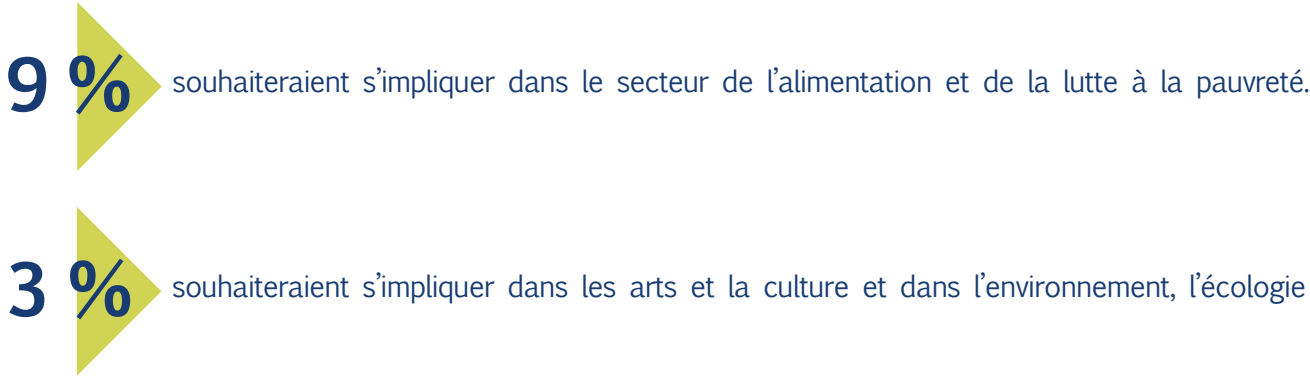
- Suggestions proposées :
- des cours de cuisine
 - des cours informatiques
 - des activités sur le budget



Des concepts tels le bénévolat, l’engagement citoyen, ou encore l’emploi et le mentorat sont autant de facettes abordées dans ce thème. On se réfère aux rôles sociaux occupés par les citoyens au sein de leur communauté. La municipalité a intérêt à encourager des initiatives axées sur la participation sociale des aînés et des familles puisque cette participation développe et soutient le bénévolat, valorisant les habiletés, les connaissances et les compétences des citoyens dans de nombreux champs d’action.

Municipalité	Actions
Accroître l'implication bénévole des familles et des aînés	Promouvoir l'implication bénévole au sein de la municipalité et des organismes
	Étudier la possibilité d'accueillir un ou des organisme(s) reconnu(s) dans la bâtisse Desjardins
Favoriser une plateforme de visibilité pour les organismes communautaires	Transformer la bâtisse Desjardins en carrefour social
	Évaluer la possibilité de regrouper les organismes en un seul lieu

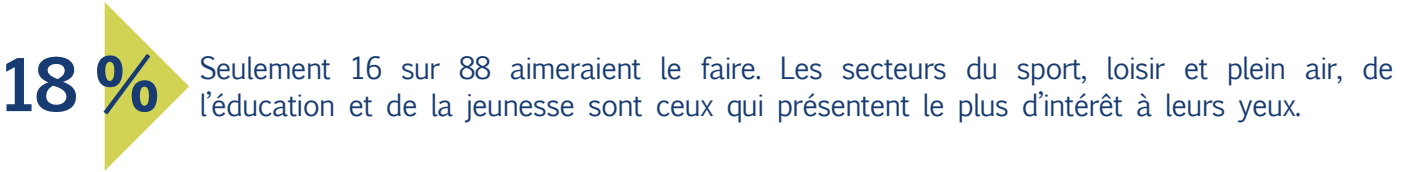
Les aînés sondés n’ont pas beaucoup d’intérêt à s’impliquer bénévolement.



Chez les aînés, le maintien d’une activité de travail, si elle est souhaitée, ou l’occasion de faire du mentorat, représentent des moyens de continuer à exercer un rôle social concret. Dans tous les cas, une synergie se crée, des rencontres sont provoquées, et ces échanges contribuent à nourrir le capital social et humain d’une communauté.

Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
F	A	I		2020	2021	2022
✓	✓		Municipalité	✓	✓	✓
✓	✓	✓	Municipalité	✓	✓	✓
✓	✓	✓	Municipalité	✓	✓	✓
✓	✓		Municipalité	✓	✓	✓

De même, les familles sondées ont peu d’intérêt à s’impliquer bénévolement



L'accès aux services et aux activités sociales ou familiales des aînés et des familles implique de se mouvoir d'un lieu à un autre. Les besoins en mobilité reflètent les besoins de la vie courante que l'on pense à la consommation, aux soins et aux services, au besoin de côtoyer sa famille et ses amis ou au besoin à se divertir et de s'informer. Des limitations à cette mobilité entraînent des conséquences non désirées tels qu'une sédentarité, un risque d'isolement ou encore des besoins essentiels difficilement comblés.

Objectifs	Actions
Bonifier l'offre et l'utilisation du transport public	Favoriser la mise en place d'un service de transport ponctuel qui permettrait aux jeunes de participer à des activités en dehors des heures régulières offertes par PLUMobile
	Ajouter l'offre de services des transports dans les médias de la municipalité
	Étudier la possibilité de desservir le secteur nord
Favoriser le développement de l'activité piétonne au cœur du village	S'assurer que les recommandations Accès transports viables soient déployées au maximum
	Vérifier le plan Accès transports viables au sujet des recommandations en lien avec le transport actif (vélo) et les possibilités d'interconnectivité
Faciliter transport parents-enfants et aînés par rapport à l'autobus	Étudier la possibilité d'organiser un service de navettes en collaboration avec PLUMobile afin de permettre la participation des résidents des différents secteurs lors d'activités de la municipalité

Les aînés et les familles font face à plusieurs obstacles dans leurs déplacements sur le territoire.
La plus grande contrainte relevée chez les deux groupes est :



Les répondants mentionnent également que la vitesse influence négativement leurs déplacements dans des proportions frôlant le 30 % (29 % pour les aînés, 28 % pour les familles).

De plus, les normes de transport actif et collectif s'inscrivent dans une vision de développement durable d'une municipalité, en favorisant l'activité physique chez les citoyens et en réduisant l'impact écologique sur le milieu.

Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
F	A	I		2020	2021	2022
✓			Municipalité et PLUMobile		✓	
✓	✓		PLUMobile, municipalité et future ressource		✓	
✓	✓		Municipalité		✓	✓
✓	✓	✓	Municipalité, CIUSSS, Accès transports viables et école		✓	✓
✓	✓		Responsable de l'urbanisme et municipalité		✓	✓
✓	✓	✓	Municipalité et PLUMobile		✓	✓

25%

des répondants aînés mentionnent avoir le désir d'utiliser un autre mode de transport que celui présentement utilisé au quotidien ou d'utiliser un mode de déplacements collectifs.

Les citoyens aimeraient avoir davantage d'autobus et avoir accès aux services du RTC. Certains répondants mentionnent qu'ils aimeraient des horaires plus adaptés aux besoins des citoyens. On rêve même à un train de banlieue!



Les municipalités ont la responsabilité d’aménager leur territoire. La mise en valeur et la préservation des attraits en présence, tout autant que l’organisation du territoire, contribuent grandement à la qualité du milieu de vie des familles et des aînés, que ce soit par les infrastructures et les bâtiments, les parcs, les sentiers ou les commerces. La disponibilité et l’accessibilité à une offre locale de services adaptés à la population concourent au bien-être dans le milieu.

Objectifs	Actions
Améliorer l’accessibilité aux lieux publics de la municipalité	Effectuer un sondage afin de revoir l'aménagement du futur site du Centre des loisirs pour qu'il réponde davantage aux besoins des aînés et des familles
	Étudier la possibilité d'intégrer des mesures d'atténuation de la circulation en incorporant l'embellissement (bac à fleurs pour amincir une voie par exemple)
	Maintenir les sondages de la population pour le choix des modules lors de l'implantation d'un nouveau parc
	Poursuivre l'amélioration et la mise en valeur de l'avenue Royale via le PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale)
	Prévoir un projet pilote d'embelissement sur un tronçon pré-établi de l'avenue Royale
Conscientiser les citoyens à garder les lieux communs et publics propres	Promouvoir davantage des bacs de récupération de pluie et de compostage
	Diffuser l'information adéquatement à la MRC concernant le besoin d'encadrement pour le triage des matières recyclables
	Diffuser l'info sur la disponibilité d'un 2 ^e bac de recyclage dans les médias municipaux (Facebook, site Internet et bureau municipal)

De plus, les citoyens L’Ange-Gardien se sont prononcés sur la qualité de leur environnement en évaluant notamment la qualité de l’eau potable et de l’air, et ont démontré un intérêt envers la gestion des matières organiques. La municipalité en prend bonne note et met sur pied des actions en conséquence.

Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
F	A	I		2020	2021	2022
✓	✓		Municipalité et loisirs	✓	✓	✓
✓	✓		Municipalité et travaux publics		✓	✓
✓	✓		Municipalité		✓	✓
✓	✓		Municipalité et responsable de l'urbanisme	En continu		
✓	✓		Municipalité et responsable de l'urbanisme		✓	
✓	✓		Municipalité	En continu		
✓	✓		Municipalité et MRC	✓		
✓	✓		Municipalité	✓		



Lorsqu’il est question de sécurité, deux facteurs s’influencent mutuellement : sécurité publique et sentiment de sécurité ressenti par les citoyens. Malgré la présence d’infrastructures, d’interventions et de services d’urgence permettant d’assurer la sécurité des citoyens, le sentiment de sécurité personnelle contribue à la sécurité globale de l’individu dans son lieu de vie.

Objectifs	Actions
Augmenter le sentiment de sécurité à vélo et à pied	Évaluer la possibilité d’ajouter de l’éclairage aux endroits qui sont jugés mal éclairés
	Étudier la possibilité d’aménager un corridor pour piétons et cyclistes vers le nord
	Afficher la signalisation appropriée pour le corridor piétons/cyclistes
Favoriser lien de confiance des aînés envers les ressources du milieu afin de contrer la maltraitance	Sensibiliser les citoyens à la maltraitance chez les aînés en ayant recours au calendrier de publication dans <i>la Griffé</i> pour la section aînés
	Promouvoir les services des organismes ressources CIUSSS, CLSS, TAG, Action bénévoles
Encourager la cohabitation entre cyclistes, piétons et automobilistes	Élaborer une campagne de sensibilisation auprès des automobilistes, des piétons et des cyclistes concernant la sécurité sur la voie publique en utilisant les outils et les ressources existants
	Envisager la possibilité d’installer des panneaux clignotants aux passages pour piétons

« Vous sentez-vous en sécurité dans les endroits suivants? » était la question posée aux deux groupes. On leur soumettait une liste d’endroits pour lesquels ils devaient évaluer leur sentiment de sécurité. Leurs réponses varient selon l’endroit donné et la clientèle

Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
F	A	I		2020	2021	2022
✓	✓		Municipalité	En continu		
✓	✓		Municipalité			✓
✓	✓		Municipalité		✓	✓
	✓		Municipalité et CIUSSS		✓	
	✓		Municipalités et les organismes du mileu	✓	✓	✓
✓	✓		SQ, CIUSSS, Municipalité		✓	
✓	✓		Municipalité		✓	✓



Objectifs	Actions		Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
			F	A	I		2020	2021	2022
Favoriser la sécurité dans les quartiers résidentiels	Interpeller la SQ afin d'accroître la surveillance policière dans les endroits à risque		✓	✓		Municipalité et SQ	En continu		
Rendre les indicateurs en place plus efficaces	Ajuster l'angle de lecture de l'appareil pour informer l'automobiliste plus tôt		✓	✓		Municipalité et travaux publics	✓		
Mieux informer les aînés sur les services d'urgence	Élaborer des cliniques de rencontre ciblant les aînés avec les services de police et d'incendie			✓		Service incendie, service policier	✓	✓	✓

87 % des citoyens se disent être en sécurité dans leur municipalité.

98 % des citoyens se disent être en sécurité chez eux. La proportion de répondants se disant en sécurité dans les bâtiments municipaux est semblable.

Familles 98 %
Aînés 73 %

se sentent en sécurité dans les parcs de jeux et l'Espace Fillion.

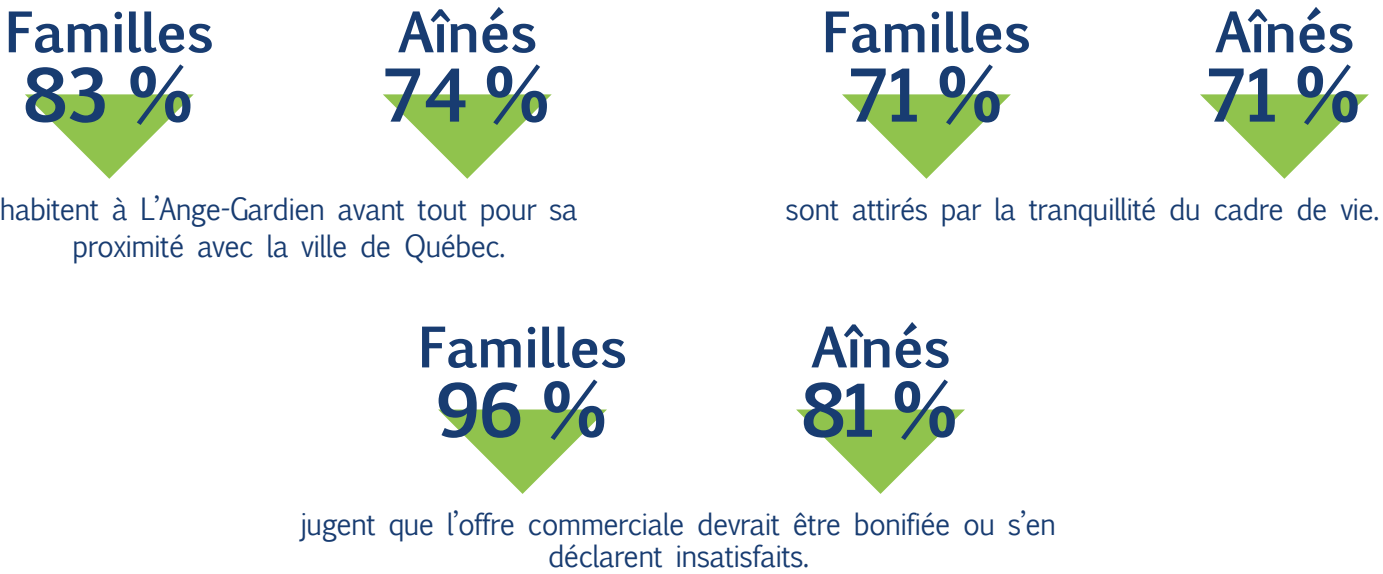
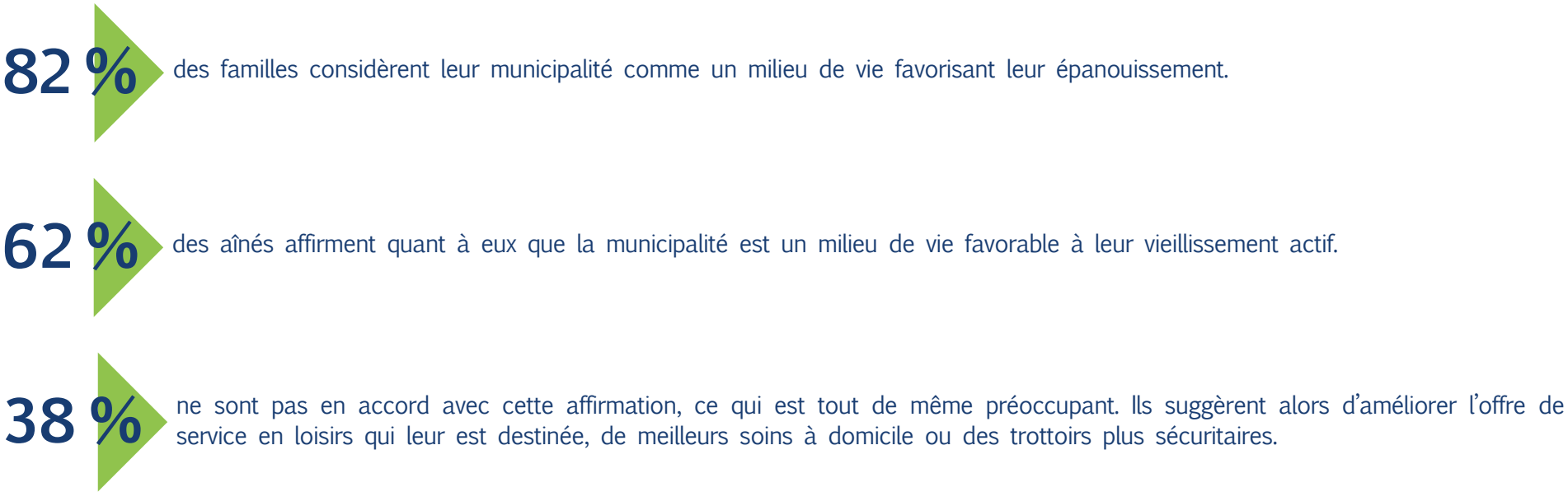
Familles 97 %
Aînés 70 %

se sentent en sécurité aux abords de l'école Petit Prince.



Pourquoi aime-t-on sa résidence et, par extension, son quartier ou sa ville? Quels facteurs sont les plus déterminants lorsque l’on doit choisir un milieu de vie? Plusieurs éléments entrent en ligne de compte et les questionnaires offraient aux aînés et aux familles l’opportunité de se prononcer à ce sujet.

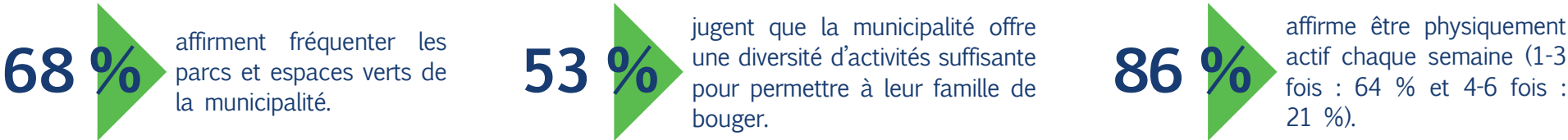
Objectifs	Actions		Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
			F	A	I		2020	2021	2022
Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et briser l'isolement	Solliciter l'implication du CIUSSS et de St-Vincent-de-Paul pour l'élaboration d'une liste de partenaires qui offrent des services d'aide à domicile (gazon, épicerie, déneigement, entretien ménager + visites d'amitié)			✓		Municipalité	En continu		
	Promouvoir la livraison à domicile disponible via les commerces			✓		Municipalité	✓	✓	
	Favoriser l'émergence d'une coopérative d'entretien à domicile pour les aînés			✓		Municipalité		✓	



Les recherches ont démontré l’importance de bouger quotidiennement pour prévenir les maladies et conserver une bonne santé. Selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la santé est définie comme « la capacité physique, psychique et sociale des personnes d’agir dans leur milieu et d’accomplir les rôles qu’elles entendent assumer d’une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie ».

Objectifs	Actions
Supporter les organismes qui viennent en aide aux aînés	Encourager les gens désirant effectuer de l'aide à domicile à s'inscrire à ABCB pour apporter leur contribution aux gens de leur municipalité
	Favoriser un regroupement de gens pour aller passer du temps avec les personnes seules et faire mieux connaître les besoins de ABCB qui, justement, répond à ce besoin par des visites d'amitié
Favoriser l'autonomie des gens âgés	Promouvoir les outils de la FADOQ et autres outils et formations existants en les incorporant au calendrier de parution pour la rubrique des aînés
Favoriser des regroupements de jeunes de façon structurée	Étudier la pertinence d'offrir un lieu supervisé adéquatement (TAG)
Aider les enfants et les ados en difficulté	Étudier la possibilité de renouveler le regroupement parents/secours
Aider les jeunes mamans qui viennent d'accoucher	Promouvoir les services existants

Chez les familles



Elle est définie par plusieurs éléments dont les caractéristiques individuelles (caractéristiques biologiques, génétiques, socioéconomiques, comportements et habitudes...), mais aussi, et il ne faut pas le négliger, les différents services auxquels une population a accès.

Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
F	A	I		2020	2021	2022
	✓		Municipalité		✓	✓
	✓		Municipalité		✓	✓
	✓		FADOQ, CIUSSS et nouvelle ressource		✓	
✓			TAG, municipalité		✓	✓
✓					✓	
✓			CIUSSS et municipalité	✓	✓	✓

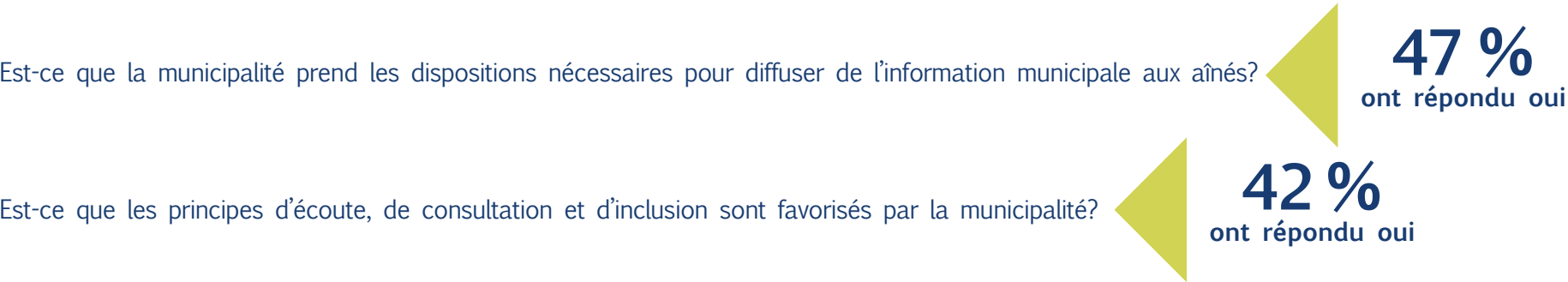
Chez les aînés



Le respect peut s’exprimer par la politesse et la courtoisie, mais au quotidien, plusieurs pratiques positives sont souhaitées au sein de la municipalité. Ceci assurera notamment une meilleure participation des aînés à leur vie collective, participation souvent tributaire de certaines conditions d’accueil. On vise ici à amoindrir l’âgisme, l’expression de stéréotypes où les aînés sont représentés par des images de faiblesses ou de dépendance, ou des images qui diffusent des préjugés relatifs à l’âge, la discrimination et les inégalités économiques.

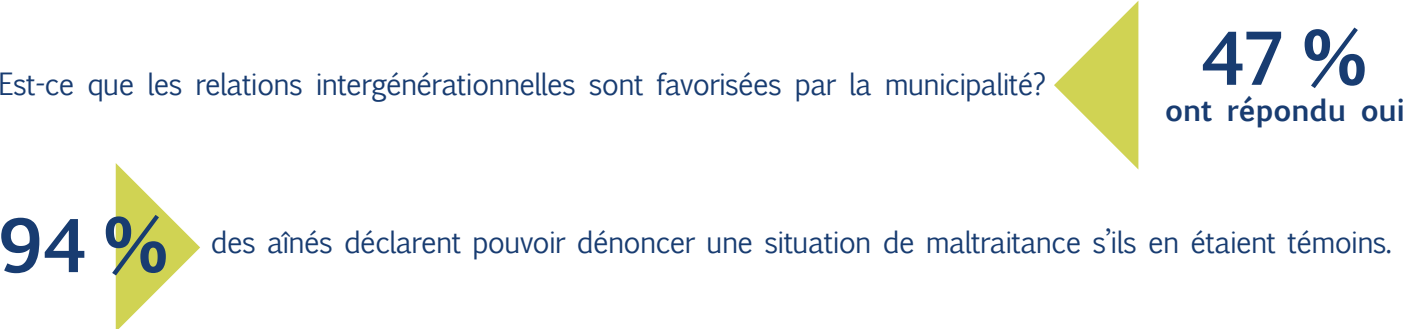
Objectifs	Actions
Encourager les liens Intergénérationnels	Agir comme intermédiaire entre les CPE, le milieu scolaire et des personnes âgées dans l'organisation d'activités ciblées
	Offrir des cours de cuisine par l'intermédiaire des fermières aux Mésanges ou à l'école
Favoriser l'accueil et l'inclusion des nouveaux résidents à L'Ange-Gardien	Étudier la possibilité d'organiser une activité d'accueil pour les nouveaux arrivants (souper, 5@7)
	Remettre une trousse d'accueil aux nouveaux arrivants
Favoriser les relations entre voisins	Soutenir l'organisation d'activités lors de la fête des voisins

Chez les aînés



On aspire à mettre en place des mesures d’inclusion sociale, telle l’accessibilité économique aux programmes ou aux activités offerts, et ce, pour les familles comme pour les aînés.

Publics ciblés			Responsables et Collaborateurs	Échéanciers		
F	A	I		2020	2021	2022
✓	✓	✓	Municipalité		✓	
		✓	Loisirs, Petit-Prince			✓
✓	✓		Municipalité		✓	✓
✓	✓		Municipalité		✓	
✓	✓		Municipalité	✓		



Conclusion

Une Politique de la famille et des aînés constitue un véritable outil de changement et d'intervention pour un milieu. Cet instrument devient le pivot censé articuler les orientations et les actions de la MRC et de ses partenaires en faveur de l'amélioration de la qualité de vie de la communauté.

L'élaboration de cette première Politique de la famille et des aînés de la MRC de la Côte-de-Beaupré reconnue par le ministère de la Famille, et de celles de six municipalités du territoire (Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps) et des plans d'action qui leur sont rattachés, a permis de raffermir la volonté de positionner les questions familiales et relatives aux aînés au cœur des préoccupations municipales et territoriales.

Il appartient maintenant à l'ensemble des partenaires de s'approprier les mesures qui ont été élaborées en faveur de ces deux publics et de les concrétiser dans l'horizon convenu. Gageons que cette démarche collective aura insufflé une vision porteuse, ambitieuse et rassembleuse pour la MRC de La Côte-de-Beaupré!

Lexique

A : Aînés
ABCB : Association Bénévole Côte-de-Beaupré
CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et services sociaux
CJE : Carrefour jeunesse-emploi
CJS : Coopérative jeunesse de services
CLSC : Centre local de services communautaires
DCDB : Développement Côte-de-Beaupré
F : Familles
I : Intergénérationnelle
MADA : Municipalité Amie des Aînés
MDJ : Maison des jeunes
MRC : Municipalité régionale de comté
MTQ : Ministère des Transports du Québec
OMH : Office municipal d'habitation

PFM : Politique familiale municipale
RFCB : Ressources familiales Côte-de-Beaupré
RQFA : Responsable de questions familles et aînés
SQ : Sûreté du Québec
ULSCN : Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale





Municipalité de L'Ange-Gardien

6355, avenue Royale
L'Ange-Gardien (Qc) G0A 2K0
Téléphone : (418) 822-1555
Télécopieur : (418) 822-2526
Courriel : info@langegardien.qc.ca